

PROCES VERBAL DES DECISIONS DU COMITE SYNDICAL

EN DATE 31 MAI 2016

Sous la présidence de Jean-Marie VOIRIN, Président du SIEB
Convocation adressée le 23 mai 2016 avec l'ordre du jour suivant :

- Avenant au marché de travaux de reconversion et de réhabilitation de l'unité de traitement et de neutralisation du SIE des Bolottes (LOT N°1) - Entreprise Hydr'eau services
- Mise à disposition du fontainier : Convention SIE des Bolottes / Commune de Fontenay.
- RPQS 2015.
- Plan Régional 2016 : demande de subvention pour des travaux d'investissement en eau potable à Longchamp.
- Plan Régional 2016 : demande de subvention pour des travaux d'investissement en eau potable à Aydoilles.
- Informations et communications diverses.

Présents : Jean-Marie VOIRIN – Christine SOUVAY – Pascal HAULLER – Jean-Paul VINEL-
Lionnel BENOIT

Excusée : Jeannine BARETH qui donne procuration à Jean-Marie VOIRIN

Nombre de membres en exercice : 6
Le compte rendu en date du 06 avril est adopté.

1) 2016/010 AVENANT n°3 AU MARCHE DE TRAVAUX DE RECONVERSION ET DE REHABILITATION DE L'UNITE DE TRAITEMENT ET DE NEUTRALISATION DU SIE DES BOLOTES (LOT N°1) - Reprise du revêtement d'imperméabilisation du « nouveau » réservoir d'eau, création d'un accès pour la livraison du CO², enlèvement de l'étanchéité et travaux non réalisés.

Travaux supplémentaires non prévisibles.

Monsieur le président explique :

- Que l'accès pour la livraison du CO² n'a pas été prévu dans le projet et qu'il convient de l'ajouter pour un coût de **1 935.00€**.
 - Qu'il était prévu de réaliser l'étanchéité en conservant celle qui existait. Compte tenu que l'étanchéité existante était gorgée d'eau, en accord avec le maître d'œuvre et l'assistant du maître d'ouvrage, il a été décidé d'enlever l'étanchéité existante pour un coût de **2 500.00€**.
 - Qu'une pénétration supplémentaire a été réalisée (non comptée dans le projet) pour un coût de **740.00€**
 - Qu'une inspection du réservoir, en présence du maître d'œuvre et de l'assistant du maître d'ouvrage, laisse apparaître :
 - ➔ Une multitude de rustines en résine sur le radier du réservoir dont certaines sont dégradées ou manquantes.
 - ➔ Un cloquage épars des voiles du réservoir dans la zone de marnage.
Et qu'il est nécessaire de réaliser des travaux pour un coût de **10 652.94€**.
- Total des plus values : 15 827.94€**

Travaux non réalisés :

- Réparation des poutres rendue inutile du fait de leur changement (avenant n°2).
Moins value de **2 500.00€**.
- Garde-corps existant conservé : moins value de **1 080.00€**

Total des plus values : 3 580.00€

Montant de l'avenant : 15 827.91€ - 3 550.00€ = 12 247.94€

Après en avoir délibéré, le conseil Syndical

ACCEPTE les travaux supplémentaires proposé par HYDR'EAU SERVICES pour un montant de 12 247.94€HT.

AUTORISE le président à signer l'avenant d'un montant de 12 247.94€ HT, ce qui porte le montant initial du marché à **121 124.44 € HT.**

2) 2016/011 Convention de mise à disposition de personnel et du véhicule du SIEB - commune de Fontenay

Monsieur le Président explique que la commune de Fontenay a demandé la possibilité, en cas d'urgence, de faire appel au fontainier du Syndicat des Eaux, M CHRISMENT. Il explique que pour ce faire, une convention de mise à disposition du fontainier et du véhicule du Syndicat pourrait être signée entre les 2 entités, et que celle-ci se ferait selon les modalités suivantes :

Lorsque la commune de Fontenay fera appel au fontainier du Syndicat des Eaux, celui-ci notera les heures passées, et procédera à un relevé kilométrique du véhicule. Annuellement, le syndicat des eaux émettra un titre de recette qui sera transmis à la trésorerie Epinal Poincaré, calculé ainsi :

- prix horaire selon la rémunération indiciaire de l'agent (taux horaire brut + NBI + Supplément Familial + charges patronales) x nombre d'heures passées auprès de la commune de Fontenay
- prix de revient kilométrique x nombre de kilomètres relevés (La référence pour calculer les frais sera « le barème des prix de revient kilométrique des véhicules utilisés à titre professionnel » appliqués par les services fiscaux, révisable tous les ans).

Les membres du comité syndical DONNENT leur accord et AUTORISENT le président à signer la convention à intervenir.

3) 2016/012 Adoption du Rapport sur le prix et la qualité du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2015

Monsieur le président rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable.

Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 6 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération.

Un exemplaire de ce rapport doit également être transmis aux communes adhérentes pour être présenté à leur conseil municipal dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice.

Le présent rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment j
ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement
(www.services.eaufrance.fr).

Après présentation de ce rapport, l'assemblée délibérante :

ADOpte le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable.

DECIDE de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération

DECIDE de mettre en ligne le rapport validé sur le site www.services.eaufrance.fr conformément
à l'arrêté SNDE du 26 juillet 2010

Monsieur le Président présente aux membres du comité syndical le compte de gestion
2015 du perceuteur, en tout point identique au compte administratif approuvé.

Les membres du comité syndical, à l'unanimité approuvent le compte de gestion 2015.

**4) 2016/013 Plan régional 2016 : Demande de subvention pour des travaux
d'investissement en eau potable à Longchamp**

Monsieur le président explique que les travaux d'investissement sur le réseau d'eau
potable de la commune de LONGCHAMP sont éligibles au plan Régional 2016.

Après en avoir délibéré, le comité syndical :

- Sollicite l'inscription des travaux de renouvellement rue de Dignonville, rue de la Grand'Fontaine et rue d'Epinal à Longchamp au plan régional de soutien à l'investissement 2016.
- Indique que le SIE des Bolottes intervient suite à la délégation de compétence de la commune de LONGCHAMP au SIE des Bolottes.
- Sollicite l'aide relative au plan régional de soutien à l'investissement 2016 en lieu et place de la commune de LONGCHAMP

**5) 2016/014 Plan régional 2016 : Demande de subvention
pour des travaux d'investissement en eau potable à Aydoilles.**

Monsieur le président explique que les travaux d'investissement sur le réseau d'eau
potable de la commune d'AYDOILLES sont éligibles au plan Régional 2016.

Après en avoir délibéré, le comité syndical :

- Sollicite l'inscription des travaux de renouvellement Chemin des Goutys, rue du Chapuy, rue du Maix Florentin et rue des Jardins à Aydoilles au plan régional de soutien à l'investissement 2016.
- Indique que le SIE des Bolottes intervient suite à la délégation de compétence de la commune d'AYDOILLES au SIE des Bolottes.
- Sollicite l'aide relative au plan régional de soutien à l'investissement 2016 en lieu et place de la commune d'AYDOILLES.

6) Informations et communications diverses

a) Convention de passage en forêt de la commune de Fontenay :

Monsieur le président explique qu'il a pris contact avec madame OKAY de l'ONF.

Le SIE des Bolottes proposera une régularisation des redevances antérieures à la commune de Fontenay jusqu'au 31 décembre 2015.

Une nouvelle convention sera établie à partir du 01 janvier 2016.

Clôture de la réunion 31 mai 2016

- **2016/010** : Avenant au marché de travaux de reconversion et de réhabilitation de l'unité de traitement et de neutralisation du SIE des Bolottes (LOT N°1) - Reprise du revêtement d'imperméabilisation du « nouveau » réservoir d'eau, création d'un accès pour la livraison du CO², enlèvement de l'étanchéité et travaux non réalisés.
- **2016/011** : Convention de mise à disposition de personnel et du véhicule du sieb – Commune de Fontenay
- **2016/012** : Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable - 2015
- **2016/013** : Plan régional 2016 : Demande de subvention pour des travaux d'investissement en eau potable à Longchamp
- **2016/014** : Plan régional 2016 : Demande de subvention pour des travaux d'investissement en eau potable à Aydoilles
- Informations et communications diverses.

Liste des membres du Comité Syndical :

NOM	Prénom	Fonction	Signature
VOIRIN	Jean-Marie	Président	
SOUVAY	Christine	Vice-Présidente	
HAULLER	Pascal	Délégué – commune de Vaudéville	
BARETH	Jeannine	Déléguée - commune de Longchamp	Excusée – Procuration à Jean-Marie VOIRIN
VINEL	Jean-Paul	Délégué – Commune d'Aydoilles	
BENOIT	Lionnel	Délégué – commune de Vaudéville	